



Pour la Cité humaine Les Droits du piéton

7, rue Major Martin
69001 LYON

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

LYON, le 17 juin 2016

A l'attention de :

- Marie-Jeanne COURTIER et Rémi LESLE / Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Joséphine FIRETTO / Saint-Georges Village
- Georges GUERRIER / Renaissance du Vieux-Lyon
- Eliane HORNUS / Vivre au Vieux-Lyon
- Julien LAMBERT / Commerçants du Vieux-Lyon

A vous tous,
Chers amis associatifs,

Au nom du Bureau de mon Association qui s'est réuni mensuellement le jeudi 9 juin dernier et qui a pris cette décision à l'unanimité, je vous écris pour vous dire que l'association Les Droits du piéton se retire du Groupe d'entités citoyennes qui a agi de manière commune pour proposer de mieux contrôler les entrées et les sorties du secteur piétonnier du Vieux-Lyon.

Dans les conditions actuelles d'échanges avec les Elus de la Mairie du 5e arrondissement, **ce retrait des Droits du piéton est définitif.**

Bien sûr, mon Association continuera de proposer des améliorations diverses sur le secteur du Vieux-Lyon dans son ensemble, continuera bien évidemment d'avoir des relations avec vous tous et avec les Elus, mais elle ne veut plus participer à quelque réunion que ce soit sur le sujet très précis de la nécessité de mieux contrôler les entrées et sorties.

Pourquoi ce retrait ?

Comme je vous l'ai écrit dans le courriel que j'ai adressé à Rémi LESLE le 19 mai dernier, et que vous avez tous eu en copie, le Bureau des Droits du piéton est totalement convaincu que le moyen le plus efficace, très peu coûteux, facile d'aménagement, pour contrôler les entrées et sorties de tout le secteur piétonnier du Vieux-Lyon est l'installation de totems de sortie avec l'obligation de présenter la carte magnétique possédée par tous ceux qui ont le droit de pénétrer dans ce secteur, et ce afin que la borne escamotable de sortie se baisse.

Or, la réponse que nous avons obtenue le 22 mars dernier est triplement négative :

- NON au double-bornage d'entrée
- NON aux totems de sortie
- NON même au marquage au sol pour mieux délimiter les espaces de stationnement.

De plus, la réponse de Bertrand JABOULEY en date 20 mai à Rémi LESLE est sincère, honnête mais surtout révélatrice. Je la cite telle quelle (en partie) : « ...Sauf que le contexte n'est pas celui là. Les choix d'investissement ont non seulement été faits, mais les investissements ont déjà été réalisés l'an passé (remplacement des bornes). Il n'est donc pas envisageable de remplacer l'investissement réalisé par un autre, ni même d'envisager à court terme de nouveaux investissements lourds.

Bien sûr, on peut imaginer quel système technique serait idéal à horizon d'une dizaine d'années, la prospective est nécessaire.Mais ce n'est pas pour aujourd'hui ».

Enfin, et ce n'est pas le moindre, pour justifier son refus des totems de sortie, Bertrand JABOULEY s'appuie bien sûr sur les Services – omniprésents et omnipotents lors de la réunion du 22 mars – mais aussi sur une réponse de Jean-Louis TOURAINE quand il était Premier adjoint à la Mairie centrale durant le mandat 2008 – 2014.

Au-delà du fait que les Droits du Piéton ont toujours considéré Jean-Louis TOURAINE comme emblématique de l'inconsistance politique sur la question des Déplacements urbains, un fait est totalement incontestable : mon Association n'a jamais reçu cette lettre de réponse alors qu'à l'époque nous n'étions plus que deux Associations à avoir proposé les totems de sortie : Renaissance du Vieux-Lyon et Droits du piéton.

Et d'ailleurs, c'est justement parce que nous n'avons jamais reçu cette lettre-réponse que nous avons accepté de participer et de co-signer cette nouvelle démarche, sur la proposition du Conseil de quartier.

En conclusion, selon les propos de Bertrand JABOULEY, il n'y aura donc aucun aménagement d'importance durant plusieurs années dans le secteur piétonnier du Vieux-Lyon pour contrôler les entrées et les sorties.

Mais alors, que peut bien proposer la Mairie du 5e ?

Notre totale conviction est qu'elle ne proposera rien, strictement rien qui soit efficace et surtout **durablement efficace**.

Le seul engagement que la Mairie du 5e peut prendre est une accentuation des contrôles à l'intérieur du secteur par la Police municipale.

Une Police municipale inopérante le soir, très peu opérationnelle le week-end.

Une Police municipale qui n'est même pas capable de verbaliser durablement le stationnement illégal mais aussi la circulation des scooters et motos dans le secteur piétonnier. Un simple engagement pris devant vous tous lors de la réunion du 22 mars par le responsable de la Police municipale du 5e Xavier DANDO et qu'il n'a même pas respecté !

Alors comment penser un seul instant que la Police municipale va faire appliquer durablement la réglementation à l'intérieur du secteur piétonnier pour les véhicules à 4 roues ?

C'est pourquoi nous avons décidé de nous retirer car non seulement nous ne voulons pas céder à ce diktat du « triple non » – car c'est bien d'un diktat dont il s'agit – mais nous refusons aussi ce statu quo qui va faire croire que la verbalisation est la solution, alors que cette solution n'a jamais réellement et durablement fait ses preuves dans le secteur piétonnier du Vieux-Lyon.

Je vous souhaite à tous bon courage dans la continuation de ce combat.

Amitiés sincères et citoyennes.

Pierre RAUZADA

Co-président des DDP

Copie pour information :

- M. Thomas RUDIGOZ / Maire du 5e Adt
- M. Bertrand JABOULEY / Adjoint au Maire
- M. Christian DE SALINS / Adjoint au Maire
- Le Progrès-Quartiers